



Étienne MICHEL
Secrétaire général du SeGEC
 Le 31 août 2023

L'Humain au cœur du changement

La traditionnelle Université d'été de l'enseignement catholique a, le 18 août dernier, ouvert l'année scolaire 2023-24 sous le signe de l'« *Humain au cœur du changement* ». Nous avons eu le bonheur d'y entendre trois grands conférenciers : Catherine Schwennicke, pour l'approche neurocognitive et comportementale, Alain Vas pour l'approche systémique et Luc de Brabandere pour le regard philosophique. Des exposés qui nous ont donné de l'espoir et de l'énergie tout en permettant la prise de distance avec les difficultés qui peuvent être rencontrées dans tout processus de changement,

Christine Hesse, directrice scientifique de l'Institut Sonecom, nous a présenté les résultats d'une enquête réalisée au cours de l'année scolaire dernière à la demande du SeGEC auprès des directions d'écoles et des centres PMS. La commande était de cerner les conditions d'exercice de la fonction de direction dans le contexte contemporain. Les données recueillies permettent de disposer d'une base scientifiquement établie pour traiter de sujets qui sont fondamentaux pour la dynamique des établissements : quelles sont les motivations des directions ? De quelle aide structurelle bénéficient-elles ? Quelles sont les réponses existantes et attendues en termes de formation ? Avec quel degré de facilité accomplissent-elles leurs différentes tâches ? Quels rapports entretiennent-elles avec leur Pouvoir organisateur ? Le présent numéro d'*Entrées libres* revient sur quelques-unes de ces questions.

Cette rentrée scolaire sera également la dernière de la législature : 2024 sera une année électorale majeure et concernera l'ensemble des niveaux de pouvoir. D'ici-là, d'ultimes chantiers devront encore être menés à bien. Parmi eux, on peut notamment citer la réforme de l'ensemble des fonds de financement des bâtiments scolaires et la réforme du financement des

écoles supérieures des arts. Ces deux dossiers sont délicats parce qu'ils visent à corriger des inégalités de traitement héritées de l'histoire de l'enseignement. Ces inégalités sont aujourd'hui clairement considérées comme contraires à la Constitution dans des arrêts très importants qui ont été rendus par la plus haute juridiction du pays, la Cour constitutionnelle elle-même.

La lutte contre la pénurie d'enseignants doit également continuer à constituer une priorité. Le SeGEC a transmis à ce propos au ministre-président Jeholet et à la ministre Désir une proposition visant à développer au sein de l'enseignement obligatoire un régime d'experts inspiré de celui en vigueur dans l'enseignement de promotion sociale. Une hypothèse serait de permettre des expériences dans deux domaines où la pénurie est particulièrement criante : l'apprentissage des langues au début et à la fin de l'enseignement obligatoire et les cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement qualifiant. L'accueil a été encourageant et des délibérations se sont engagées sur le sujet.

Enfin, après 20 années comme responsable du Segec, le Conseil d'administration sera, dans les mois qui viennent, amené à désigner celui ou celle qui me succédera à cette fonction, si possible, à partir de septembre. Une procédure de sélection professionnelle sera mise en œuvre et le processus de transition est préparé avec soin. Dans le cadre d'une modernisation et d'une professionnalisation de sa gouvernance, le SeGEC a notamment mené une réforme de ses statuts et a, pour la première fois, désigné un président du Conseil d'administration qui travaille dès à présent dans un rapport d'altérité avec le secrétaire général. Grand merci à Jacques Maître d'avoir accepté d'exercer cette fonction ! ■